

La Croyance du Sunnisme à al-Mahdî l'Attendu

Vu le nombre de Hadîths authentiques sur al-Mahdî, rapportés par des sources sunnites¹ et chiïtes concordantes, la croyance à al-Mahdî devient une nécessité de la Religion et une obligation pour tous les Musulmans, puisque une telle concordance de hadîths apporte une quasi certitude que cette croyance fait partie de la Sunna du Prophète (P).

Malheureusement beaucoup de Musulmans non avertis considèrent à tort que cette croyance est propre au courant chiïte de l'islam et pensent par conséquent qu'ils n'ont pas l'obligation d'y souscrire. Cette fausse impression est sans doute due au fait que les Chiïtes, ayant accordé une attention particulière à ce sujet à cause de l'identité et la personne d'al-Mahdî qu'ils croient faire partie des Douze Imams d'Ahl-ul-Bayt (p) qu'ils considèrent comme étant les seuls successeurs et représentants légitimes du Saint Prophète (P), ils ont en conséquence compilé et regroupé tous les hadîth sur al-Mahdî et consacré et rédigé d'innombrables ouvrages sur ce sujet, alors que chez les Sunnites de tels hadîths restent parsemés çà et là, noyés et estompés dans un tas de divers autres hadîth que les corpus des Traditions prophétiques renferment. Et si quelques livres ont été rédigés par des uléma sunnites, ils restent méconnus des masses des Musulmans².

D'autre part, si le sujet d'al-Mahdî n'est pas aussi développé chez les Sunnites que chez les Chiïtes, c'est peut-être aussi pour des raisons politiques. En effet, on sait que les Ahl-ul-Bayt ont été écartés du pouvoir califal depuis Mu'awiyah. Les Omayyades et les Abbassides qui se sont succédé au califat en excluant les Ahl-ul-Bayt, les successeurs légitimes du Prophète (P), se sentaient toujours menacés par ces derniers et ont tout fait pour les isoler et conjurer leur influence en les maintenant autant que faire se peut à l'écart des masses des Musulmans. Ils les ont sauvagement et durement réprimés, ainsi que tous leurs partisans et adeptes, sans hésiter à sévir également sans pitié contre quiconque défendait leur cause ou tout simplement diffusait un hadîth qui mettait en évidence leur légitimité et leurs mérites.

Il était donc normal que l'idée de la venue d'un Mahdî Sauveur (un descendant du Saint Prophète, donc faisant partie de ces mêmes Ahl-ul-Bayt tant craints et combattus), pour éradiquer l'injustice et la tyrannie, n'était nullement tolérée par le pouvoir califal qui se sentait visé et menacé par la diffusion de

cette croyance.

Or la plupart des corpus et des ouvrages de hadîth ont été rédigés à cette époque-là et dans une telle conjoncture défavorable. Et si le pouvoir califal n'était pas à même d'empêcher l'enregistrement des hadîths sur al-Mahdî, parmi tous les autres hadîth, du moins le climat général, était de nature à décourager la mise en évidence ou le développement de ce sujet sensible.

Aussi essayons-nous de donner ici quelques points de repère qui permettent au lecteur de faire des recherches lui-même et de constater que les hadîths sur l'Imam al-Mahdî sont mentionnés dans presque toutes les sources sunnites.

Citons tout d'abord l'attestation d'une personnalité éminente contemporaine du Sunnisme, faite à ce sujet. Il s'agit du président de l'Université Islamique à Médine (Arabie Saoudite), 'Abdul-'Azîz Ibn Bâz qui a déclaré:

«La question d'al-Mahdî est une évidence. Les hadîths sur ce sujet sont très répandus ou plutôt concordants et conjugués, ce qui montre justement que la question de cette personne promise est établie et que son apparition est une vérité indéniable»³.

L'éminent Professeur Cheikh 'Abdul-Mohsin al-'Abbâd, membre du corps enseignant de cette même Université Islamique de Médine, dit dans une conférence intitulée "La croyance du Sunnisme à al-Mahdî l'Attendu":

«Parmi les noms des Compagnons qui avaient rapporté du Prophète (P), des Hadîth sur al-Mahdî, j'ai pu en recenser 26. Ce sont:

- 1- 'Othmân Ibn 'Affân (R4)
- 2- 'Alî Ibn Abî Tâlib (R)
- 3- Talhah Ibn 'Obaydullâh (R)
- 4- 'Abdullâh Ibn 'Awf (R)
- 5- al-Hussain Ibn 'Alî (R)
- 6- Om Salamah (R)
- 7- Om Habibah (R)
- 8- 'Abdullâh Ibn 'Abbâs (R)
- 9- 'Abdullâh Ibn Mas'ûd (R)
- 10- 'Abdullâh Ibn 'Omar (R)

- 11- 'Abdullâh Ibn 'Amr (R)
- 12- Abû Sa'îd al-Khidrî (R)
- 13- Jâber Ibn 'Abdullâh (R)
- 14- Abû Hurayrah (R)
- 15- Anas Ibn Mâlek (R)
- 16- 'Ammâr Ibn Yâser (R)
- 17- 'Awf Ibn Mâlek (R)
- 18- Thawbân Mawlâ Rasûlollâh⁵(R)
- 19- Qorrah Ibn Ayâs (R)
- 20- 'Alî al-Hilâlî (R)
- 21- Huthayfah Ibn al-Yamân (R)
- 22- 'Abdullâh Ibn al-Hârith Ibn Hamzah (R)
- 23- 'Awf Ibn Mâlek (R)
- 24- 'Omrân Ibn Huçayn (R)
- 25- Abul-Tufayl (R)
- 26- Jâber al-Çadfî (R)».

Le Professeur Cheikh 'Abdul-Mohsin passant par la suite aux plus célèbres transmetteurs du hadîth et auteurs des Corpus sunnites, constate:

«Les Hadîths sur al-Mahdî ont été transmis par beaucoup d'imams dans les Çihâh (les corpus de Hadîth, dits sains ou authentiques), Sunan (recueils des Traditions), Glossaires, Musnads (chaînes de transmission de hadîth) etc. Parmi ceux dont j'ai examiné les ouvrages ou vu leur transmission (de hadîth sur al-Mahdî), j'ai pu en recenser 38. Ce sont:

- 1- Abû Dâwûd, dans ses "Sunan" ["Sunan Abû Dâwûd"]
- 2- al-Termithî, dans son "Jâmi'" ["Jâmi' al-Termithî"]
- 3- Ibn Mâjah dans ses "Sunan" ["Sunan Ibn Mâjah"]

- 4- al-Nasâ'î, mentionné par al-Safârî dans "Lawâmi' al-Anwâr al-Bahiyyah" et al-Manâwî dans "al-Faydh al-Qadîr"...
- 5- Ahmad dans son "Musnad" ["Musnad Ahmad Ibn Hanbal"]
- 6- Ibn Habân dans son "Çahîh" ["Çahîh Ibn Habân"]
- 7- al-Hâkem dans "al-Mustadrak" ["Mustadrak al-Hâkem"]
- 8- Abû Bakr Ibn Abî Chaybah dans "al-Moçannaï"
- 9- Na'îm Ibn Haddâd dans "Kitâb al-Fitan"
- 10- al-Hâfidh Abû Na'îm dans "Kitâb al-Mahdî" et dans "al-Hulyah"
- 11- al-Tabarânî dans "al-Kabîr", "al-Awsat" et "al-Çaghîr"
- 12- al-Dâr Qutnî dans "al-Afrâd"
- 13- al-Bârûdî dans "Ma'rifat al-Çahâbah"
- 14- Abû Ya'lâ al-Mûçilî dans son "Musnad"
- 15- al-Bazzâz dans son "Musnad"
- 16- al-Hârith Ibn Abî Osâmah dans son "Musnad"
- 17- al-Khatîb dans "Talkhîç al-Motachâbeh" et dans "al-Motaffaq wa-l-Muftaraq"
- 18- Ibn 'Asâker dans son "Ta'rîkh" ["Ta'rîkh Ibn 'Asâker"]
- 19- Ibn Mandah dans "Ta'rîkh Içbahân"
- 20- Abû-l-Hasan al-Harbî dans "al-Awwal min-al-Harbiyyât"
- 21- Tamâm al-Râzî dans son "Fawâ'id"
- 22- Ibn Jarîr dans "Tah-thîb al-Âthâr"
- 23- Abû Bakr al-Moqrî dans son "Mo'jam"
- 24- Abû 'Omar al-Dânî dans son "Sunan"
- 25- Abû Ghonm al-Kûfî dans "Kitâb al-Fitan"
- 26- al-Daylamî dans "Musnad al-Firdaws"

- 27- Abû Bakr al-Iskâf dans "Fawâ'id al-Akhhâr
- 28- Abû-l-Hussain Ibn al-Manâwî dans "Kitâb al-Malâhim"
- 29- al-Bayhaqî dans "Dalâ'il al-Nubuwwah"
- 30- Abû 'Omar al-Moqrî dans ses "Sunan"
- 31- Abû-Jawzî dans son "Ta'rikh"
- 32- Yahyâ Ibn Abdul-Hamîd al-Hamânî dans son "Musnad"
- 33- al-Rawyanî dans son "Musnad"
- 34- Ibn Sa'd dans ses "Tabaqât" ["Tabaqât Ibn Sa'd"]
- 35- Ibn Khuzaymah
- 36- al-Hasan Ibn Sufyân
- 37- 'Omar Ibn Chabah
- 38- Abû 'Awânah

À propos de ces quatre derniers, al-Suyûtî dit dans "al-'Orf al-Wardî" qu'ils ont rapporté les hadîths sur al-Mahdî, mais sans mentionner dans quel livre»⁶.

Bien évidemment ces deux listes sont loin d'être exhaustives. Il y a des dizaines d'autres Compagnons⁷ qui avaient rapporté du Prophète des Hadîths sur al-Mahdî, mentionnés dans des sources sunnites, que le Professeur 'Abdul-Mohsin n'a pas cités dans la première liste, et des dizaines d'autres uléma ou d'ouvrages sunnites⁸ qui avaient enregistré de tels hadîths, mais que l'auteur de la conférence n'a pas mentionnés dans la seconde liste.

1. On recense plus de 150 Hadîths sur al-Mahdî (p) dans les livres sunnites crédibles et plus de mille dans l'ensemble des ouvrages de référence des différentes écoles juridiques musulmanes. Voir: "Haqq-ul-Yaqîn" de 'Abdullâh Chubbar, Tom. I, p. 222.

2. al-'Allâmah Thabîh-ullâh al-Mahallâtî a mentionné dans son livre "Mahdî Ahl-ul-Bayt" (pp. 18-21) les titres de 40 livres avec les noms de leurs auteurs écrits sur l'Imam al-Mahdî par des Uléma sunnites.

3. Voir: "Majallat al-Jâmi'ah al-Islâmiyyah"(La Revue de l'Université Islamique), No. 3, pp. 161-162.

4. (R): Abréviation de la formule: "Radhiya-llâho 'anho" (Que Dieu soit satisfait de lui).

5. Thawbân, le serviteur du Prophète (P). NDT.

6. 'Abdul-Mohsin al-'Abbâd, "Conférence sur l'Imam al-Mahdî et commentaire sur cette Conférence", p. 26

7. Tels que Fâtimah al-Zahrâ' (p), Abû Tharr al-Ghifârî, 'Omar Ibn al-Khattâb, Abû Ayyûb al-Ançârî, Salmân al-Fârecî, l'Imam al-Hasan Ibn 'Alî (p), Zayd Ibn Arqam, Abû Salmâ, le berger du saint Prophète, Zarârah Ibn 'Abdulâh, 'Abduulâh Ibn Ja'far al-Tayyâr, 'Othmân Ibn 'Othmân etc

8. Tels que al-Qortobî al-Mâlekî (Décédé en l'an 671 de l'Hégire), al-Thahabî (D. en 748 H.), al-Tabarânî (D. en 360 H.), Ibn Qutaybah al-Daynûrî (D. en 276 H.), al-Barbahârî (le chef de file des Hanbalites à son époque) (D. en 329 H.) dans son "Charh al-Sunnah", al-Maqdicî (D. en 355 H.), Ibn 'Abdul-Berr al-Mâlekî (D. en 463 H.), al-Khawârizmî al-Hanafî (D. en 586 H.) etc... et ce sans parler des modernes tels que Abû-l-Faydh al-Ghimârî al-Châfi'î (D. en 1380 H.), Cheikh Mohammad Fo'âd 'Abdul-Bâqî (D. en 1388), Abû-l-A'lâ al-Mawdûdî, Nâçer al-Dîn al-Albânî etc... Voir également Note No 1. de ce chapitre.

Source URL: <https://www.al-islam.org/node/22557>